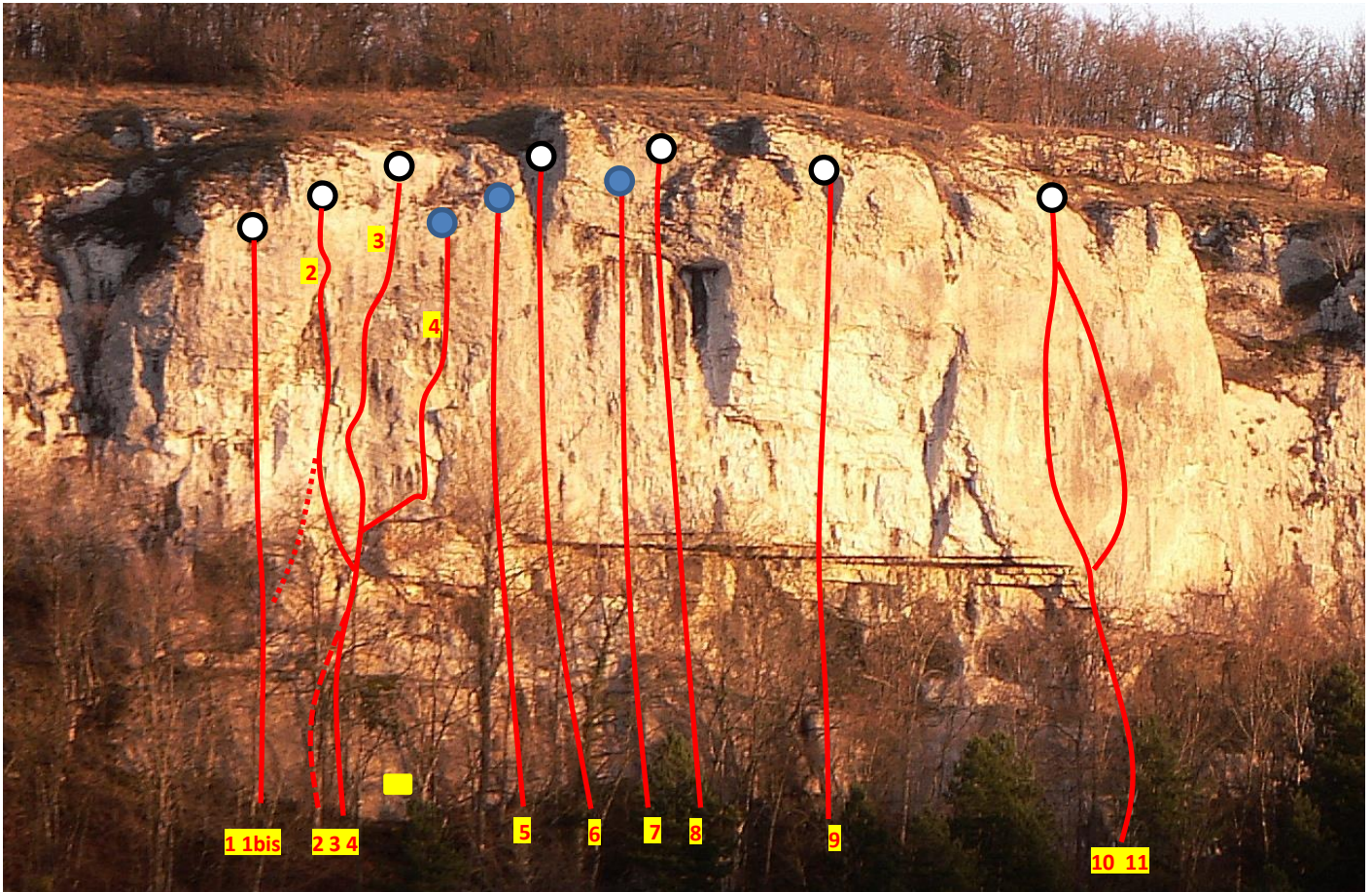


## Le Châtelet, secteur « Droit d'hauteur » (35 m)

Escalade interdite du 15 février au 15 juin



○ : Moulinette avec deux points      ● : Moulinette avec un seul point (broche scellée)      ■ : Panneau

Equipeurs : JB Cappicot (JB), Gilles Deschamps (G), René Hopf (R), Jean-Yves Salin (JJ)

- 1) Passage à tabac ?      1bis variante rejoignant 2 ?
- 2) Voyage organisé 7b+ (R/JB) : Superbe pilier déversant suivi de deux passages bloc. A faire !
- 3) Droit d'hauteur 7b (R/JB) : Magnifique longueur ponctuée de passages blocs alternant avec de bons repos. Départ commun avec la voie 2.
- 4) Dalle masquée 7a+? (R/JB) : Départ commun aux voies précédentes.
- 5) Fromage de chef 7b ? (R/JB) : Un passage bloc au milieu, une fin difficile...
- 6) Naze du bal ? ( ?)
- 7) Les dessous chics 7c ? ( ?) : Cot' à confirmer ?
- 8) Fin vert 7b+ (G) : Cot' à confirmer ?
- 9) La bataille de Corgengoux 8 ? (JJ) : Un toit, un mur blanc déversant, et une section bloc sur petits trous tout en haut. Dur, sans aucun doute !
- 10) Les francs maçons 7b+ (JB) : Voie grandiose, le mur après le toit est dément !!!
- 11) Deux pas dans le soleil ? (JB) : Même départ que la voie précédente puis on remonte le mur à droite après le toit : passage assez bloc.